



USV BASKETBALL FICHE D'AUTORISATIONS

SAISON 2023 - 2024

....., licencié ou parent de licencié à l'US VESINET Basket

AUTORISATION PARENTALE DE TRANSPORT ET DE SOINS

- Autorise l'association à faire transporter mon enfant par tous les moyens mis à la disposition de l'association (dirigeants, éducateur sportif, parent bénévole....). En cas d'accident, la responsabilité de l'association sera totalement dérogée.

- Autorise les dirigeants de l'association à prendre toutes les dispositions sur le plan médical et faire prodiguer les soins nécessaires à mon enfant en cas d'accident, y compris l'admission dans tous les établissements hospitaliers ou similaires, en cas d'accident survenant dans le cadre des activités de l'USV Basket. Les parents seront contactés sur les numéros de portables indiqués sur la fiche d'inscription.

DDOIT À L'IMAGE

J'autorise l'USV Basket, à l'occasion de ses activités sportives ou de toute autre action du club (événements festifs...)

- À la prise d'images fixes ou audiovisuelles sur lequel le membre de l'association apparaît ;

- A la diffusion et la publication de ces images fixes et audiovisuelles sur tout support papier ou numérique (notamment le site web et les réseaux sociaux de l'USV Basket), y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires de l'USV Basket. Ces autorisations sont données pour la durée la plus longue prévue par la loi.

AUTRES

- Autorise l'association à diffuser mes coordonnées aux autres licenciés de l'équipe ou, dans le cas de joueurs mineurs, aux parents de licenciés dans la même catégorie d'âge.

- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club affiché au gymnase Matalou et disponible sur le site web du club, et m'engage, en mon nom et au nom de mon enfant, à le respecter à le faire respecter (ce qui implique une lecture et une explication du règlement à votre enfant).

Fait à : le

Signature obligatoire précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

email : usvbasketinscription@gmail.com